

Rapport de la Commission Mixité

par Laurie Delorme, Présidente de la Commission Mixité

1. Refonte du "label féminin"

En 2024, la commission a poursuivi le travail initié en 2022 sur la refonte du label féminin, en recentrant les efforts exclusivement sur la thématique de la mixité. Un cadre structuré a été élaboré, comprenant des indicateurs de réussite, un nombre restreint d'objectifs précis et une logique de progression : état des lieux la première année, suivi annuel. Une grille de critères pondérés a été construite, en cohérence avec les préconisations du Conseiller Technique National.

La commission recommande une durée de validité de 4 ans pour le label et propose une phase de test avec des clubs volontaires.

Cette proposition, qui a déjà fait l'objet d'échanges au sein du Comité Directeur, reste à formaliser pour validation.

2. Quotas de joueuses dans les compétitions par équipes

Pour favoriser la participation des femmes aux compétitions par équipes (interclubs, Coupe de la Parité, challenges, etc.), la commission a poursuivi ses travaux sur un système de quotas. Grâce aux données collectées (notamment par E. Mouret), une première analyse partielle montre un taux moyen de 10 % de parties jouées par des femmes, avec de fortes disparités selon les divisions : 13,8 % en Nationale 1, 2,6 % en Nationale 3. Certains clubs dépassent 50 %, d'autres sont à 0 %.

La commission recommande une expérimentation sur la base d'un quota minimal initial de 5 %, accompagné d'un outil de suivi automatique sur le site FFE, condition sine qua non pour une adoption durable.

3. Réglementations des championnats jeunes

Des incohérences ont été relevées dans certains règlements départementaux et régionaux, notamment autour du choix (mixte/féminin) imposé aux jeunes filles avant la compétition, en contradiction avec le règlement national qui prévoit ce choix après la compétition. Plusieurs Ligues et CDJE se sont engagés à corriger les textes. Une vigilance accrue est recommandée pour garantir l'uniformité réglementaire.

4. Propositions de passerelles mixtes/féminins dans les qualifications jeunes

La commission propose d'introduire une passerelle supplémentaire : les meilleures joueuses des championnats féminins pourraient se qualifier également pour les championnats mixtes de l'année suivante. Cette disposition, déjà existante pour d'autres catégories (U20, opens A/B), renforcerait l'ouverture et la progression des jeunes filles vers le haut niveau. Le critère de sélection reste à discuter avec la Commission Technique (CT).

5. Lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)

En lien avec la cellule de prévention FFE, la commission a préparé une campagne de sensibilisation visuelle destinée à différents publics (jeunes, adultes). Une série de messages a été conçue, à illustrer par des professionnels. Le processus de sélection de l'illustrateur reste en suspens.

La commission propose un appel à candidatures ouvert, après validation d'un corpus de situations-type à illustrer. Le lancement est souhaité pour la rentrée prochaine.

6. Sujets divers

Coupe Loubatière – mesure des 10 %

La règle permettant à un club d'obtenir une qualification supplémentaire en cas de 10 % de participantes a été diversement appliquée. Lors de la phase départementale 2023/2024 : 381 femmes sur 3 940 (10 %) ; phase 2 : 94 femmes sur 1 360 (7 %). La méconnaissance de cette règle reste un obstacle. Une communication plus active sur le site FFE est essentielle.

Dress code

Des échanges ont eu lieu sur les règlements vestimentaires. L'ECU autorise désormais les shorts pour les joueuses. La commission recommande une harmonisation des règles FIDE autour de listes restreintes d'interdits, plutôt que des listes autorisant certains vêtements/accessoires (comme les bijoux).

Communication autour de la Loubatière

Une meilleure mise en avant du dispositif "10 %" est demandée, via affichage, réseaux sociaux et publications FFE. Une proposition de visuel est en préparation.

Échanges internationaux

La commission a reçu, en visio, Iris Descamps (Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique) pour partager des initiatives de féminisation. Cette dynamique de coopération internationale sera poursuivie.

Conclusion

L'année 2024 a permis à la Commission Mixité de consolider des chantiers majeurs : structuration du label féminin, analyse des données de participation, propositions pour les championnats jeunes, actions de sensibilisation. Si plusieurs projets n'ont pu encore aboutir, les bases sont posées pour une montée en puissance dans les années à venir. L'adhésion des instances fédérales, la coordination avec les services techniques et la lisibilité des actions pour les clubs seront déterminantes pour pérenniser cette dynamique.